

## Projet associatif 2024-2028

Un projet associatif est le guide de l'association, celui qui indique la direction vers laquelle nous devons aller collectivement pour mieux accompagner les résidents et usagers au quotidien mais aussi les différents professionnels de nos structures. Pour l'APAJH de la Creuse, ce document vise à améliorer la qualité de vie, la promotion de l'autonomie et l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de la cité.

Le projet associatif de l'APAJH de la Creuse est arrivé à son terme début 2024. Afin de faire de ce projet le projet de tous, nous avons souhaité le construire avec toutes les parties prenantes de l'association : professionnels, personnes accompagnées, familles et partenaires. Pour l'élaboration du nouveau projet, nous avons missionné le cabinet Open Communities pour accompagner notre association afin de mettre en œuvre cette démarche participative de construction de notre futur projet associatif.

A la suite de différents questionnaires, d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs un diagnostic a pu être établi. Dans la continuité des travaux d'élaboration et de réécriture du projet associatif, le Conseil d'administration de l'APAJH de la Creuse s'est réuni et a fixé comme objectifs de l'association d'œuvrer pour l'inclusion, l'autodétermination, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap du territoire creusois.

Pour les atteindre, il a défini trois axes de réflexion sur lesquels il souhaite que les forces vives de l'association s'expriment et coconstruisent pour le futur :

1. Repenser nos pratiques professionnelles à l'aune des changements de publics et de l'appui nécessaire au milieu ordinaire.
2. Apporter des réponses dans et hors les murs aux enjeux identifiés par les personnes : vieillissement, habiter chez soi et vie affective, intime, sexuelle et parentalité.
3. Préparer le futur en expérimentant autour de l'expertise d'usage des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Plusieurs temps de travail s'en sont suivis, notamment un séminaire de trois jours organisé avec les administrateurs, les partenaires, les professionnels, les personnes accompagnées et leurs familles pour mieux définir les orientations prioritaires et identifier les solutions à mettre en œuvre et pour établir les chantiers à mener ainsi que la feuille de route.

Le résultat de cette dynamique est le nouveau projet associatif sur 5 ans que nous présentons et soumettons au vote des adhérents aujourd'hui à l'assemblée générale.

### **A propos de l'APAJH de la Creuse...**

[www.apajhcreuse.fr](http://www.apajhcreuse.fr)

Crée en 1971, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) est une association reconnue d'utilité publique. L'APAJH de la Creuse est portée par des valeurs de solidarité et de citoyenneté, elle agit et innove pour la promotion de l'inclusion, prônant l'accès à tout, pour tous, et avec tous. L'association accompagne aujourd'hui près de 700 personnes en situation de handicap. Cet accompagnement repose sur plus de 500 professionnels engagés, faisant de l'association le plus gros employeur privé du département. Implantée sur tout le territoire creusois, l'APAJH compte près de 17 établissements et services. Regroupée en plusieurs pôles (Education & Apprentissages, Soins & Soutien à l'Autonomie, Travail & Emploi Accompagné, Habitat & Vie Sociale) elle propose de multiples offres de services.

### **Contact presse :**

Laura ROSSI • 06 31 41 14 06 • [l.rossi@apajh23.com](mailto:l.rossi@apajh23.com)